

L'entretien de presse: un genre discursif de représentation de discours autre

Jacqueline Authier-Revuz¹

Julie Lefebvre²

Résumé: Divers genres discursifs peuvent être caractérisés comme relevant définitoirement de la « représentation du discours autre »: parmi eux, se dégage un ensemble regroupant des genres discursifs ayant pour point commun de mettre en relation deux discours, l'un, accessible, ayant pour propriété d'être « mis pour » un autre, absent. Au fil d'une caractérisation différentielle de ces divers genres, nous spécifions — à partir d'un corpus d'écrits récents recueillis dans la presse française — les propriétés de l'entretien de presse écrite, « forme textuelle » de discours direct.

Mots-clefs: Genre de discours. Discours direct. Entretien écrit. Presse.

Abstract: A way of characterizing discursive types is to study the place they give to the activity of « representation of another speech ». It appears that various types of discourse, may be *defined* as « representing other discourses ». Among them, a group may be characterized as « substituting » one discourse given to read to a not present discourse. We propose to characterize differentially the various types of this « substitution ». Within this framework, studying a corpus composed with recent texts published in french newspapers, we intend to specify the properties of the interview in the press, as a « textual form » of direct speech.

Keywords: Discursive genre. Direct speech. Written interview. Press.

Resumo: Diversos gêneros discursivos podem ser caracterizados e definidos como « representação do discurso outro ». Entre eles, aparece um conjunto de gêneros discursivos que têm como ponto em comum relacionar dois discursos, sendo um deles acessível e caracterizado por ser « colocado no lugar de » um outro ausente. Ao longo de uma caracterização diferencial desses diversos gêneros, especificamos – a partir de um corpus constituído de textos escritos coletados recentemente na imprensa francesa – as propriedades da entrevista escrita, « forma textual » de discurso direto.

Palavras-chave: Gênero do discurso. Discurso direto. Entrevista escrita. Mídia.

¹ Doutora em Linguística pela Universidade de Paris 8 (1992), é Professora Emérita da Université Sorbonne Nouvelle Paris 3.

² Doutora em Ciências da Linguagem pela Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 (2007), é Professora da Université Paris Ouest Nanterre La Defense.

Introduction

Nous rendons compte ici d'un travail exploratoire que nous avons mené dans le cadre des séminaires du groupe de travail sur la Représentation du Dire et du Discours, croisant l'analyse de la « représentation du discours autre » (désormais « RDA »; voir par exemple AUTHIER-REVUZ, à paraître, et AUTHIER-REVUZ, 2001) avec un questionnement portant sur la définition de formes appréciées comme suffisamment stables et régulières en discours, ce que Krazem (2011, p.46) a qualifié de « figures génériques » c'est-à-dire des « genres de discours, genres inclus, sous-genres “sous-sous” genres ». Dans le champ des travaux consacrés aux relations entre RDA et genres de discours (voir notamment LOPEZ-MUNOZ J.-M. et al., 2006; ou encore la journée Conscila du 10 décembre 2010, *Discours rapportés et genres*, organisée à Paris, ENS, par C. Boré, C. Mellet et F. Sitri), nous nous employons à pointer, dans l'ensemble des genres écrits et/ou oraux à forte densité de formes de RDA (comme, par exemple, les récits de vie, la vulgarisation scientifique, ou encore la revue de presse), les genres discursifs dans la définition desquels l'activité qui consiste à représenter du discours autre joue un rôle crucial et constitutif.

Dans cette perspective, nous nous intéressons plus particulièrement à différentes formes discursives écrites et/ou orales que nous rassemblons sous l'appellation de genres de « discours mis pour ». Ces formes discursives ont en effet pour spécificité de mettre en relation deux discours, l'un étant donné comme l'équivalent de l'autre, comme c'est le cas par exemple pour les résumés de texte, les comptes

rendus, ou encore pour les procès verbaux. Les formes discursives définies de la sorte peuvent être écrites ou orales (on différenciera ainsi le compte rendu oral — effectué par un membre d'un syndicat qui relate la tenue d'un conseil auquel il a participé, par exemple — du compte rendu écrit — compte rendu de réunion envoyé aux adhérents d'une association, par exemple); exclusivement orales (ainsi du récit oral d'une conversation); ou exclusivement écrites (ainsi du résumé de texte). Dans la présente étude, nous restreignons notre propos à ce dernier cas de figure, en portant notre attention sur « l'entretien écrit » — que nous proposons de définir de façon liminaire comme restitution d'un échange oral — et, plus précisément, sur « l'entretien de presse ».

Dans un premier temps, nous esquisserons les grandes lignes d'une approche visant à caractériser une forme discursive écrite stable, faisant l'objet d'appellations diverses (« entretien », « rencontre », « interview » par exemple), que nous qualifierons par commodité par le terme le plus courant d'« entretien ». Cette caractérisation, menée sur la base d'outils et de notions relevant de l'étude du champ de la RDA, se fera sur un mode différentiel permettant notamment d'appréhender la spécificité de l'entretien écrit par différence à d'autres genres de « discours mis pour ». Il s'agira ainsi d'amorcer la cartographie de cet ensemble regroupant des formes discursives qui, faisant toutes intervenir la RDA de façon centrale dans leur définition, apparaissent comme des « genres discursifs de la RDA ».

L'une des caractéristiques du genre de l'entretien écrit dans cet ensemble étant, selon nous, de pouvoir être apparenté dans sa globalité à l'échelle du texte à une forme de discours direct (désormais « DD »), nous nous pencherons dans un second temps sur les modalités de réalisation de cette forme de « DD textuel » qui est susceptible de

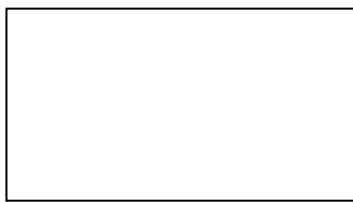
prendre forme sur des supports d'écriture divers (notamment le livre, le journal), et dans le cadre de pratiques d'écriture variées (presse, littérature, communication d'entreprise, par exemple). Dans le sens d'une participation à la réflexion conduite sur la RDA dans les textes de presse dans différents articles du présent volume, cette étude sera menée à partir d'un corpus constitué de différents textes extraits de la presse contemporaine française³. Seront ainsi établies quelques spécificités de « l'entretien de presse » considéré sous l'angle de la RDA.

1 Vers une caractérisation différentielle de l'entretien comme « genre discursif de la RDA »

Dans cette première partie, nous présentons une série de traits qui, associés, configurent la place qu'occupe la forme discursive qui nous intéresse ici, « l'entretien écrit » — que nous qualifierons désormais d'« entretien » —, dans la diversité des discours. Ces traits sont définis en fonction de critères énonciatifs et de questionnements engagés dans la description des formes relevant de la RDA. Étudier deux discours articulés l'un à l'autre (soit un discours représenté, désormais « d », et un discours en train de se faire, désormais « D ») suppose ainsi de décrire les modalités de représentation de l'énoncé du discours représenté (désormais « e ») dans D, mais aussi d'interroger l'image qui est construite dans D de la mise en relation des paramètres qui définissent chacun de ces discours (locuteur, récepteur, canal, temps, lieu et autres éléments contextuels variés).

³ Pour les références du corpus sur lequel nous avons travaillé, voir en fin du présent article.

Sont ainsi à envisager la façon dont s’y réalise, au plan du texte⁴, l’articulation — constitutive de tout fait de RDA — des deux plans du discours en train de se faire (D) et du discours représenté (d) par le premier. Chacun de ces discours se définissant par son énoncé (E/e), ses co-énonciateurs (L-R/l-r), ses coordonnées situationnelles dans le temps et dans l’espace (Sit: T, Lieu, .../sit: t, lieu, ...), et l’ensemble illimité de ses données contextuelles (Cont/cont), cette articulation peut être représentée de la façon suivante:



énoncé par L, R, dans Sit, Cont = D

Sur cette base, nous proposons trois types de traits⁵: les traits permettant d’appréhender la mise en relation « globale » des deux discours (1.1.); les traits rendant compte du rapport établi entre les paramètres définitoires des deux discours (1.2.); les traits relatifs aux modalités de représentation de d dans D (1.3.). L’ensemble de ces traits permet d’esquisser la « cartographie » d’une sphère discursive, et leur association permet de configurer la place qu’y occupe la forme discursive de l’entretien (1.4.).

⁴ Sur la dimension textuelle de la RDA dans l’entretien, voir 2.

⁵ Nous ne nous prononcerons ici ni sur les relations — hiérarchiques — que ces traits entretiennent les uns avec les autres, ni sur la nature de ces traits qui permettent de configurer une entité discursive relativement à des critères pertinents dans le champ de la RDA.

1.1 Caractéristiques de la mise en relation globale de d avec D

On distinguera les genres de discours qui, comportant de la RDA y compris dans des proportions très élevées, ne requièrent pas, statutairement, la mise en relation du discours en train de se faire avec un discours autre, des genres de discours qui, *constitutivement*, relèvent de la représentation de la parole. Dans ces derniers, au rang desquels figure l'entretien, la RDA n'apparaît pas comme une possibilité parmi d'autres, mais forme le socle même sur lequel se construit le discours.

On différenciera ainsi par exemple le genre du portrait, qui n'engage pas nécessairement de la RDA — c'est d'abord une personne qui est décrite, et non ses propos ou ceux qui sont tenus sur elle, même si la représentation de ces propos peut prendre, selon les portraitistes, une place importante dans l'écriture —, de celui du résumé de texte. Dans ce cas, c'est en effet *nécessairement* — et ceci, qu'il soit ou non émaillé de formes de RDA — que le discours dit « résumé » est mis en relation avec un discours autre, qu'il a pour fonction de représenter moyennant, en l'occurrence, une opération de réduction.

Nous proposons de qualifier cet ensemble de discours dans lequel la RDA joue un rôle structurant et définitoire de « genres discursifs de la RDA ». Le tableau suivant rend compte de cette première opposition que nous illustrons, de façon non exhaustive, par quelques exemples:

Tableau 1 - *Trait A: D comme genre relève constitutivement de la RDA*

A +	A-
Centon; Anthologie; Florilège; Épigraphe ⁶ ; Pastiche; Canevas de Commedia dell'Arte; Proposition de contribution (communication orale, article); Résumé de texte; Procès verbal ou compte rendu de l'Assemblée Nationale, d'assemblée générale d'entreprise, de Conseil d'Administration universitaire; Déposition à la police; Compte rendu de réunion; Rapport de soutenance de thèse; Notes de cours; Entretien	Portrait; Reportage; Récit; Essai; Mémoires

Dans l'ensemble des discours structurellement constitués de RDA, une partition peut être établie selon que D représente ce qu'il donne comme *une seule entité discursive* — d se tenant dans un même temps et dans un même lieu quel que soit le nombre de ses protagonistes —, ou comme *l'agrégat de plusieurs entités discursives* — les protagonistes *et* les coordonnées spatio-temporelles de d étant pluriels.

De ce point de vue, on distinguera par exemple, un compte rendu de l'Assemblée nationale, représentant certes des échanges entre différents parlementaires, mais en tant qu'ils relèvent d'une même unité spatio-temporelle — une séance de l'Assemblée Nationale —, du centon, forme littéraire consistant à fabriquer un texte original en assemblant entre eux des éléments prélevés dans divers textes autres.

⁶ Bien que l'épigraphe ne puisse être qualifiée de genre de discours (il s'agit plutôt d'une forme textuelle non autonome rattachée à différents genres de discours, voir GENETTE, 1987), il nous semble intéressant de la mentionner ici dans la mesure où la RDA occupe une place centrale dans sa définition : « courte citation qu'un auteur met en tête d'un livre, d'un chapitre pour en indiquer l'esprit » (*Le Petit Robert*).

Tableau 2 - *Trait B: D représente une seule entité discursive*

B+	B-
Épigraphe; Pastiche; Canevas de Commedia dell'Arte; Proposition de contribution (communication orale, article); Résumé de texte; Procès verbal ou compte rendu de l'Assemblée Nationale, d'assemblée générale d'entreprise, de Conseil d'Administration universitaire; Déposition à la police; Compte rendu de réunion; Rapport de soutenance de thèse; Notes de cours; Entretien	Centon; Anthologie; Florilège

Parmi les « genres discursifs de la RDA », certains apparaissent comme entrant dans la composition d'un ensemble qu'on qualifiera de « *discours mis pour* ». Le discours qui représente, auquel on a accès, a alors un statut pragmatique particulier: il est « mis pour » le discours qu'il représente. Ce statut de *substitut* peut se doubler d'une *valeur testimoniale* — D témoigne de l'existence de d — parfois investie dans la sphère juridique et pouvant faire l'objet de procédures de ratification institutionnellement codifiées. Nous proposons de qualifier ce sous-ensemble générique de « *discours du tenant lieu* » (les genres de discours relevant de l'ensemble des « discours du tenant lieu » sont soulignés en italique dans le tableau ci-dessous).

Ainsi, alors qu'une relation d'équivalence est établie par exemple entre un compte rendu de réunion et le discours tenu lors de cette même réunion, le premier pouvant servir de substitut au second, c'est un autre type de relation qui est engagé dans un genre comme le pastiche. Dans ce cas, si l'on peut toujours parler de relation d'équivalence entre le discours dit « pastiche » et le discours qui en constitue la source, ce n'est en effet qu'au niveau de leur « paternité »: le pastiche se donne, fictivement, la même origine

énonciative que celle du discours qu'il pastiche — il s'agit de parler ou d'écrire « comme... » — et s'il y a substitution, celle-ci ne joue qu'au niveau de l'origine énonciative (« qui parle? », « qui écrit? »), et non au niveau du discours produit qui, lui, doit apparaître non comme un substitut à un autre discours, mais comme un « ajout » à un ensemble de discours déjà constitué.

Tableau 3 - *Trait C: D est « mis pour » d*

C+	C-
Canevas de Commedia dell'Arte; Proposition de contribution (communication orale, article); Résumé de texte; <i>Procès verbal ou compte rendu de l'Assemblée Nationale, d'assemblée générale d'entreprise, de Conseil d'Administration universitaire; Déposition à la police; Compte rendu de réunion; Rapport de soutenance de thèse; Notes de cours; Entretien</i>	Épigraphe; Pastiche

1.2 Mise en relation des paramètres structurant les deux discours

1.2.1 Temps, canal

Un trait décrivant la relation temporelle entre D et d permet de tracer une ligne de partage importante dans l'ensemble des « discours mis pour ». On distinguera deux cas de figure selon que d est *antérieur* ou *postérieur* à D. Une séance d'assemblée générale de copropriétaires est ainsi nécessairement antérieure au procès verbal qui la rapporte tandis qu'un canevas de Commedia dell'Arte a précisément pour fonction d'être suivie de son « amplification » lors d'une représentation.

Il nous semble intéressant de noter que ce trait d'orientation temporelle permet d'opposer les genres discursifs du « résumé de texte » — texte court en relation avec un texte plus long qui lui est antérieur —, et de la « proposition de communication » — texte court en relation avec un texte plus long qui lui est postérieur.

Tableau 4 - Trait D: d est antérieur à D

D+	D-
Résumé de texte; Procès verbal ou compte rendu de l'Assemblée Nationale, d'assemblée générale d'entreprise, de Conseil d'Administration universitaire; Déposition à la police; Compte rendu de réunion; Rapport de soutenance de thèse; Notes de cours; Entretien	Canevas de Commedia dell'Arte; Proposition de contribution (communication orale, article)

Les canaux (écrit/oral) de D et de d sont-ils identiques⁷? En d'autres termes, la production du texte écrit, « mis pour », suppose-t-elle une *opération de transcodage*? De ce point de vue, on distinguera par exemple le « résumé de texte » qui réduit, à l'écrit, un texte écrit plus long, d'une déposition à la police qui rend compte, à l'écrit, d'une prise de parole orale.

Cette opération de transcodage de l'oral vers l'écrit, à l'œuvre dans de nombreux genres de discours « mis pour », soulève la question de la représentation de l'oral dans l'écrit (sur ce point, voir par exemple MAHRER, 2014¹), et ouvre sur un vaste champ de variation. Sont alors livrées différentes images de l'oralité, des spécificités de la « parole

⁷ Dans la mesure où nous ne nous intéressons, dans le présent article, qu'à des D écrits, nous n'évoquerons pas les cas dans lesquels a) il n'y a pas de transcodage car D, oral, est « mis pour » un d, oral lui aussi (ainsi dans le récit oral d'une conversation) ; ou b) le transcodage se fait de l'écrit (d) vers l'oral (D) (comme, par exemple, lors de la présentation orale d'un ouvrage, ou lors de l'oralisation d'un texte écrit).

vive » — effort étant fait de maximalement les estomper, comme dans des notes de cours, ou à l'inverse, ainsi dans un Compte rendu de l'Assemblée Nationale, de les mettre en scène de façon détaillée, et, en l'occurrence, extrêmement codifiée. Nous reviendrons plus précisément sur cette dimension et sur ses enjeux, centraux pour l'entretien, dans la seconde partie de cet article.

Tableau 5 - *Trait E: Avec transcodage*

E+	E-
Procès verbal ou compte rendu de l'Assemblée Nationale, d'assemblée générale d'entreprise, de Conseil d'Administration universitaire; Déposition à la police; Compte rendu de réunion; Rapport de soutenance de thèse; Notes de cours; Entretien	Résumé de texte

1.2.2 Protagonistes de D et d

La structuration de l'interaction représentée, et notamment le nombre de ses protagonistes, permet de délimiter deux séries de genres de discours « mis pour ». On distinguera ainsi les genres discursifs dans lesquels c'est une interaction orale à *deux places interlocutives* qui est retranscrite — ainsi par exemple de l'entretien —, de ceux qui mettent en scène une interaction orale à *plus de deux voix* — comme c'est le cas par exemple dans le procès verbal d'une assemblée générale d'entreprise qui rend compte des prises de parole des différents membres de l'assemblée.

Il est intéressant de noter que, dans le cas de la représentation d'une interaction orale à deux places interlocutives, les deux pôles de l'interaction peuvent faire l'objet d'une représentation plus ou moins équilibrée. Ainsi, la voix de l'officier de police est-elle absente de la

déposition de police, de même que, dans des notes de cours, la voix de l'étudiant récepteur et scripteur; en revanche, les voix des deux acteurs d'un entretien, quoique traitées sur un mode inégal, sont toujours, toutes deux, représentées⁸.

Tableau 6 - *Trait F: d est une interaction orale à deux places interlocutives*

F+	F-
Notes de cours; Entretien; Déposition à la police	Procès verbal ou compte rendu de l'Assemblée Nationale, d'assemblée générale d'entreprise, de Conseil d'Administration universitaire; Compte rendu de réunion; Rapport de soutenance de thèse

Le statut de L par rapport à d est également à prendre en compte. On distinguera les cas dans lesquels L est *acteur* de l'interaction représentée, de ceux dans lesquels il en est uniquement le *témoin*, occupant alors souvent une place spécifique établie dans un cadre institutionnel, secrétaire de séance ou greffier par exemple.

Ainsi, tandis qu'un compte rendu de réunion (réunion de département à l'université par exemple) est établi par l'un de ses participants (un membre du département présent à la réunion), un greffier, dans le cadre judiciaire, ne prend pas part aux échanges entre les protagonistes en présence.

Tableau 7 - *Trait G: L participe à l'échange d*

G+	G-
Compte rendu de réunion; Rapport de soutenance de thèse; Notes de cours; Déposition à la police	Procès verbal ou compte rendu de l'Assemblée Nationale, d'assemblée générale d'entreprise, de Conseil d'Administration universitaire

⁸ Pour plus de précisions sur ce point, voir 2. plus bas.

1.3 Forme de cette articulation du point de vue de la RDA

Se pose enfin la question des modalités de représentation de *d* dans *D*, autrement dit des *modes de RDA* à l'œuvre lors de la représentation de *d* dans *D*. Dans cette perspective, on distinguera les cas dans lesquels le mode de RDA est *unique et contraint*, de ceux dans lesquels les modes de RDA selon lesquels l'articulation de *d* avec *D* se réalise sont *pluriels*.

On opposera ainsi, par exemple, un procès verbal d'assemblée générale d'entreprise intégralement rédigé sur un seul mode, à un compte rendu de réunion d'association mêlant divers modes de RDA. Il est intéressant de noter que la contrainte pesant sur le choix du mode de RDA semble d'autant plus forte que le discours « mis pour » a une valeur testimoniale et juridique élevée⁹.

Tableau 8 - *Trait H: Le mode de RDA est unique et contraint*

H+	H-
Procès verbal ou compte rendu de l'Assemblée Nationale, d'assemblée générale d'entreprise; Entretien; Déposition à la police	Notes de cours; Compte rendu de réunion; Rapport de soutenance de thèse; Procès verbal de Conseil d'Administration universitaire

Lorsque le mode de RDA est unique et contraint, on distinguera enfin les cas dans lesquels *ce mode exclusif est le DD*, des cas dans lesquels c'est un autre mode de RDA qui est exclusivement engagé. Un compte rendu de l'Assemblée Nationale, ou encore le genre discursif de l'entretien recourent ainsi exclusivement au DD, à la différence, par

⁹ Sur ce point, voir l'article de F. Sitri dans le présent volume.

exemple, de certains procès verbaux de Conseil d'Administration universitaire intégralement rédigés au DI¹⁰.

Tableau 9 - *Trait I: Le mode de RDA unique et contraint est le DD*

I+	I-
Compte rendu de l'Assemblée Nationale; Entretien; Déposition à la police	[Procès verbal de Conseil d'Administration universitaire] ¹¹

1.4 Récapitulatif: vers une cartographie du champ des discours du tenant lieu

Au terme de ce parcours, l'entretien apparaît comme porteur des huit traits suivants:

A+: D comme genre relève constitutivement de la RDA

B+: D représente un seul événement discursif

C+: D est « mis pour » d

D+: d est antérieur à D

E+: Avec transcodage

F+: d est une interaction orale à deux places interlocutives

G+: L participe à l'échange d

H+: Le mode de RDA est unique et contraint

I+: Le mode de RDA unique et contraint est le DD

¹⁰ Dans ce cas, la nature du trait relatif au choix d'un mode de RDA ne s'applique en effet pas à l'ensemble des manifestations du genre « compte rendu / procès verbal de réunion au sein de la sphère universitaire » (voir l'article de F. Sitri dans le présent volume), mais semble être dans la dépendance du trait G, c'est-à-dire du scripteur L, participant ou non à d.

¹¹ Les crochets droits signalent le fait qu'une partie seulement des manifestations de cette forme générique est affectée par ce trait.

Le cheminement, largement exploratoire, qui a mené à cette formulation suscite de nombreuses interrogations et critiques dont nous souhaitons faire part dans ce moment conclusif.

Cherchant à caractériser le genre discursif de l'entretien dans l'ensemble des « genres discursifs de la RDA », nous avons proposé une série de traits sélectionnés 1) en appui sur la recherche empirique menée sur le genre de l'entretien dans sa différence avec d'autres genres discursifs relevant de cet ensemble, et 2) relativement au point de vue d'analyse développé dans le champ de la RDA. La nature différentielle de ces traits, rendant compte de propriétés énonciatives, et posés au niveau du fonctionnement du discours en tant qu'il est structuré en « genres », pourrait à présent faire l'objet d'une étude spécifique, similaire à celle qu'a menée Krazem (2011), qui a proposé, à partir de l'exemple des commentaires sportifs, une représentation des relations entre grammaire et genres de discours à partir d'une structure de traits différentiels susceptible de générer des « générèmes ». Devraient ainsi être plus particulièrement interrogées la nature des relations établies entre les traits que nous avons dégagés — selon les cas, hiérarchisés, comme c'est le cas des traits H et I décrits ci-dessus, ou non —, de même que la pertinence de ces traits pour l'étude d'autres formes discursives ou « figures génériques » que l'entretien, ceci dans la perspective d'une cartographie de l'ensemble des « genres discursifs de la RDA ». Les deux tableaux suivants récapitulent le cheminement qui a été le nôtre pour établir des traits à même de dessiner les contours de l'entretien dans un ensemble de genres discursifs plus ou moins « proches » du point de vue de la RDA.

Dans un premier temps, les traits A (*D comme genre relève constitutivement de la RDA*), B (*D représente un seul événement*

discursif), C (*D est « mis pour » d*), D (*d est antérieur à D*) et E (*avec transcodage*) ont permis d'opposer l'entretien, dans l'ensemble des discours susceptibles de convoquer de la RDA, à cinq groupes de genres discursifs — [portrait, reportage, récit, essai, mémoires], [centon, anthologie, florilège], [épigraphe, pastiche], [canevas de Commedia dell'Arte, proposition de contribution] et [résumé de texte]:

Tableau 10 - Etablissements des traits A, B, C, D, E

	A	B	C	D	E	
Portrait	-					A-
Reportage	-					
Récit	-					
Essai	-					
Mémoires	-					
Centon	+	-				B-
Anthologie	+	-				
Florilège	+	-				
Épigraphe	+	+	-			C-
Pastiche	+	+	-			
Canevas de Commedia dell'Arte	+	+	+	-		D-
Proposition de contribution (communication orale, article)	+	+	+	-		
Résumé de texte	+	+	+	+	-	E-
Entretien	+	+	+	+	+	

Le jeu des traits A, B, C, D et E nous a amenées à isoler un sous-ensemble composé de huit genres discursifs isolés ayant pour point commun d'être caractérisés par les traits [A+, B+, C+, D+, E+] — compte rendu de l'Assemblée Nationale, procès verbal d'assemblée générale d'entreprise, de Conseil d'Administration universitaire, compte rendu de réunion, rapport de soutenance de thèse, notes de cours, déposition à la police, entretien.

Dans un second temps, les traits F (*d est une interaction orale à deux places interlocutives*), G (*L participe à l'échange d*), H (*le mode de RDA est unique et contraint*) et I (*le mode de RDA unique et contraint est le DD*) ont permis de circonscrire la place de l'entretien dans ce sous-ensemble:

	F	G	H	I	
Compte rendu de l'Assemblée Nationale	-	-	+	+	F- G- H+ I+
Procès verbal d'assemblée générale d'entreprise	-	-			F- G-
Procès verbal de Conseil d'Administration universitaire	-	-			F- G-
Compte rendu de réunion	-	+	-		F- G+ H-
Rapport de soutenance de thèse	-	+	-		F- G+ H-
Notes de cours	+	+	-		F+ G+ H-
Déposition à la police	+	+	+	+	F+ G+ H+ I+
Entretien	+	+	+	+	

Dans la perspective d'une cartographie de l'ensemble des « genres discursifs de la RDA », nous avons voulu tester la pertinence de cette deuxième série de traits (relatifs à la nature et au statut des protagonistes de D et d, ainsi qu'à la nature du mode de RDA sur lequel D représente d) sur les huit genres discursifs en présence. Il apparaît ainsi que les traits H et I ne sont pas pertinents pour le procès verbal

d'assemblée générale d'entreprise ou de Conseil d'Administration universitaire — la nature contrainte ou non du mode de RDA, de même que son type dépendant alors des choix individuels de L. Il apparaît également que ces traits ne suffisent pas à la caractérisation différentielle des genres discursifs envisagés, certaines « paires » de genres discursifs — [procès verbal d'assemblée générale d'entreprise - procès verbal de Conseil d'administration universitaire], [compte rendu de réunion - rapport de soutenance de thèse], ou encore [déposition à la police - entretien] — présentant les mêmes traits. Dans ce cas, on peut se poser la question de la nature de la différence établie entre ces genres: s'agit-il de la même forme discursive réalisée dans des sphères d'activités distinctes — l'entreprise, l'université —?, ou est-on effectivement en présence de deux genres discursifs distincts qui se différencient en fonction de critères dont les traits établis dans cette première partie ne permettent pas de rendre compte?¹²

2 L'entretien de presse comme type générique de réalisation textuelle de RDA

Au fil des oppositions balisant les genres caractérisables comme RDA, on a vu le genre de « l'entretien » se spécifier, différenciellement, comme:

Genre de Discours de RDA, de mode DD, tenant lieu, à l'écrit,
d'un échange oral à deux voix, antérieur, auquel L participait.

¹² Nous évoquerons ce dernier cas de figure dans la seconde partie de cet article, en abordant la question de la différence entre un entretien et une déposition à la police.

Des deux types de réalisation de l'entretien écrit — en termes de support et de format —, l'article de presse et le livre, c'est sur le premier que nous nous sommes focalisées (sans nous interdire de noter, à l'occasion, une identité ou une différence par rapport au fonctionnement du second).

C'est donc à partir d'un corpus d'entretiens *de presse* récente¹³ — quotidienne, hebdomadaire, d'information générale, magazine, revues « télé », féminines... — très divers au plan des personnalités interviewées, des contenus, styles, longueurs de texte, envisagés comme autant de réalisations textuelles de la « formule » générale posée ci-dessus, qu'on tentera dans le foisonnement des observables, de dégager, dans la « mise en texte » de cette formule, des régularités venant spécifier celle-ci dans la caractérisation du genre: on distinguera, par rapport à ces régularités, ce qui relève des variations internes à un cœur prototypique, de celles qui, graduellement, mènent vers une périphérie de genres apparentés, ou de celles qui font basculer dans l'ailleurs de genres autres. Il ne sera donc pas question ici d'appréhender l'entretien de presse dans l'ensemble de son fonctionnement médiatique et social, mais seulement du point de vue, formel, des normes — contraintes et latitudes — à l'œuvre dans les réalisations textuelles des traits génériques de base identifiées en I.

Par rapport à la diversité de ce qui, dans le langage courant, peut s'appeler « entretien », un échange oral ou sa relation écrite (dans une lettre, des « mémoires »...), la définition du genre « entretien » — ou interview — de la presse écrite correspond à une spécification précise:

¹³ Références en fin d'article — 70 articles relevés dans 11 publications des années 2013-2015 ; cet échantillon, constitué à titre exploratoire, devrait, même si on l'espère suffisamment pertinent, faire l'objet d'une systématisation.

celle d'un genre « institué routinier » au sens de Maingueneau (2004), qui notamment exclut ce qui relève de l'entretien *entre* X, Y, Z...¹⁴ (reformulable en « dialogue ») pour retenir la formule duelle et dissymétrique de l'entretien *avec* X.

2.1 Un des « grands genres » de presse

Classé — dans les manuels de journalisme¹⁵ — parmi les genres « nobles » ou « grands genres » — aux côtés de l'éditorial, du reportage, du billet d'humeur... — le genre entretien apparaît, comme le note Adam (2001), contrairement à nombre d'articles de presse « très vaguement identifiables » quant à leur genre, comme « très facilement caractérisable [... par sa] mise en forme ».

Ce « certain agencement de la matière langagière » qui, pour Véron (1998), caractérise un genre, est, dans le cas de l'entretien, suffisamment normé pour être reconnu à travers la diversité des rubriques — avec leurs caractéristiques propres de contenu, de style, de longueur, de mise en page — où on le voit se réaliser: politique, culture, personnalité people, bien sûr, mais aussi, de façon plus surprenante, mode, santé, design, vie quotidienne... souvent à plusieurs reprises dans une même livraison¹⁶, et avec parfois, dans une publication, un statut régulier, par sa place, son format et/ou son annonce comme « L'Entretien » dès la table des matières¹⁷.

¹⁴ Par exemple : « L'entretien entre les représentants syndicaux et patronaux a été difficile... », « Un riche entretien entre les deux philosophes est publié... ».

¹⁵ Cf. la partie « Examen du classement des genres rédactionnels par quelques manuels de journalisme » dans ADAM (1997).

¹⁶ Par exemple, *six* entretiens dans *Libération* (20-06-2014) et jusqu'à *douze* dans *Paris Match* (10/16-09-2015) sous diverses rubriques.

¹⁷ Par exemple, dans *Télérama*, le statut hebdomadaire de la rubrique « L'INVITÉ » qui — souvent en écho à la photo de couverture — ouvre chaque livraison sur plusieurs pages d'entretien avec une

Tout à fait pertinente pour l'entretien est la remarque de Lorda (1997, p. 63) établissant une relation entre « l'engouement actuel pour le témoignage et tout ce qui passe pour vrai, authentique, réel », « la passion du propos immédiat, "en direct" », et « la prolifération des citations » dans nombre de genres de la presse écrite, débouchant dans des genres *consacrés* à la relation de la parole, tel celui — dont elle analyse le caractère composite d'alternance entre « extraits cités » (au DD), « propos intégrés » (au DI), et commentaires — de la « relation de déclarations politiques »: dégagé à propos de ce genre, ce lien s'impose plus encore pour un genre comme l'entretien, où l'effet d'enregistrement « brut » est produit par la présentation, *en mention, sans interruption* (serait-ce celle d'une incise, cf. ci-dessous) du « bloc » *des propos échangés*, qui y est de règle.

On notera que l'étiquette générique « Entretien » est absente de nombreux textes reconnus sans hésitation comme relevant du genre — et cela souvent dès le premier coup d'œil, à une mise en page caractéristique —, l'affichage du genre, selon diverses modalités, se chargeant, par son caractère optionnel, de pertinence. Le fonctionnement de l'entretien, de ce point de vue, relève tout à fait du constat d'ensemble fait par Maingueneau (2004) qui, convoquant judicieusement la distinction entre « le *dit* » d'un étiquetage d'un genre, et « le *montré* » comme « manière d'être » d'un texte qui « se montre » comme relevant d'un genre, « reconnu par les agents, en fonction de leur compétence communicationnelle », souligne que le dit, alors non nécessaire, *peut* se cumuler avec le montré et « faire sens », comme

personnalité ; de même dans *L'Express*, sous le titre « L'entretien » signalé en table des matières, à la suite de « L'édito de... », et suivi, comme dans *Le Monde*, dans le corps de la publication, d'un étiquetage non pas du texte lui-même, mais, en en-tête de page, sur le même plan que la pagination, la date, le « cahier » (Festival, Livre) de la *page* où il figure comme étant celle qui est dévolue à ce genre : « Entretien » ou « L'ENTRETIEN » dans *Le Monde* (08-02-2013 ou 10-09-2015).

l'emphase de l'explicitation d'une force illocutoire par rapport à la simple énonciation de sa forme.

La *fonction* de l'entretien apparaît clairement comme « informative », permettant au lecteur (R) d'avoir accès à la parole, digne d'intérêt, d'une personnalité, d'un expert (occupant la place l_2)¹⁸, par la médiation d'un journaliste, occupant successivement — au plan des faits — dans le d oral puis dans le D écrit, et simultanément et hiérarchiquement — dans le texte — la place l_1 de l'interlocuteur de l_2 et celle de L qui représente cette interlocution. Ce qui est au cœur de ce genre, *son objet*, sa raison d'être, c'est la *parole de l_2* , dont l_1 , et ensuite L n'ont rôle que de recueilleur puis de transcripteur-transmetteur — le mode « direct » de la représentation des propos échangés favorisant l'effet, pour le lecteur R, de recevoir la parole en « je » de l_2 *comme si* elle lui était directement adressée.

2.2 Du DD phrastique à un DD textuel

A cette fonction — présenter la parole de l_2 — répond un *fonctionnement* textuel générique qu'on tentera de saisir par rapport aux caractéristiques du fonctionnement phrastique du « Discours Direct ».

Par rapport aux autres modes de RDA¹⁹, ce qui spécifie au plan formel le mode DD, c'est sa *dualité foncière*: dualité *sémiotique* partageant l'énoncé E en mention vs usage (ou signe autonome/standard), correspondant respectivement à la représentation

¹⁸ Les deux protagonistes sont notés respectivement l_1 et l_2 en fonction de l'ordre de leur première prise de parole.

¹⁹ Discours Indirect, Discours Indirect Libre, Modalisation en Assertion Seconde, Modalisation Autonymique d'Emprunt, cf. AUTHIER-REVUZ (2001) et (à paraître).

de l'énoncé *e* et à celle du « cadre » de son énonciation (*l*, *r*, *sit*, *cont*); cette dualité sémiotique rendant possible — c'est-à-dire grammaticale — au sein d'une phrase, une dualité syntaxique et énonciative spécifique du DD

(1) p [Jean_i a dit à Marie_j: p (« Veux-tu_j m_i'accompagner ») p] p

où $P = E$, énoncé par $L-R$, incluant le composant $p = e$, image, en mention, de l'énoncé de l à r .

Quelle que soit la variante selon laquelle se réalise au plan phrastique le schéma du DD, celui-ci suppose la mise en jeu de ces deux composants: d'un *e* en mention et d'un « cadrage » de celui-ci, en usage, permettant l'interprétation (références déictiques et sens), le lien entre les deux composants pouvant être — comme en (1), conforme au type privilégié par les grammaires — celui, syntaxique, d'une rection de *e* dans *E*, mais aussi bien celui, très courant, d'un rapport sémantique intra ou interphrastique, relevant de la cohérence entre un *e* et ce qui le précède ou le suit, comme, par exemple, en

(2) a Jean hésitait. Marie a tranché: « N'y va pas ! »

b Jean hésitait. Marie lui a donné son avis. « N'y va pas ! »

c Jean hésitait. « N'y va pas ! » Tel a été le conseil de Marie.

d Jean hésitait. Marie s'inquiétait.

— Je ne sais pas si je dois y aller.

— N'y va pas !

Observable au plan intra et interphrastique des constructions et des enchaînements par lesquels se réalise, sur la chaîne, un DD, la dualité propre à ce mode — un *e* en mention et quelque chose, en usage, du cadre de son énonciation (*l*, *r*, *sit*, *cont*) — est aussi ce qui apparaît, au plan textuel cette fois, comme propre à la *structure*

compositionnelle du genre de l'entretien écrit. Celui-ci requiert, en effet, la présence des deux composants constitutifs d'un DD, nettement individualisés dès le plan visuel, et selon l'ordre contraint: (1) d'un cadre énonciatif d'ensemble, en usage, précédant (2) le « bloc », en mention, des propos échangés par l_1 et l_2 .

L'entretien écrit n'est pas le seul genre à correspondre à *un type générique de réalisation textuelle du DD*: le compte-rendu ou procès verbal au DD de séances diverses, ou la déposition de police, par exemple, en relèvent aussi, mais selon d'autres modalités²⁰. Les remarques qui suivent visent à dégager quelques unes des règles et régularités qui spécifiquement organisent la production et la réception de ce « DD textuel ».

Dans le cadre de l'articulation énonciative, au DD, des *deux plans* D et d, c'est une structuration énonciative à *trois voix* que présente le texte de l'entretien: trois voix au statut différencié. On a vu que deux places énonciatives celle du L, journaliste scripteur du texte E adressé au lecteur R et celle du l_1 participant comme intervieweur à l'échange oral avec l_2 , l'interviewé, sont occupées par *un même individu*. Pertinente au plan générique, en ce qu'elle confère à « cette personne » le statut d'un « pivot » entre les deux plans d et D de l'entretien oral et de sa restitution-représentation écrite, cette identité ne doit pas occulter la foncière différence des deux places au plan énonciatif: là où L est l'énonciateur « en direct » de l'ensemble du texte équivalent à un E — c'est-à-dire de la représentation de l'interlocution l_1 - l_2 , cadrage et

²⁰ Dans le premier, par exemple, (cf. ci-dessus trait G), le L préposé à la rédaction n'est pas un protagoniste mais un témoin de l'échange représenté; et dans le second, après un échange dans lequel il est *de fait* crucialement intervenu dans l'élaboration de la déposition, le fonctionnaire rédacteur L efface sa propre voix dans une représentation monologale des propos du seul « déposant », fiction de parole spontanée.

propos —, l_1 est représenté, au discours direct, comme énonçant les propos qu'il adresse à l_2 ; certes co-référent à L, l_1 appartient cependant, au même titre que l_2 , au plan de *l'image* produite par L. C'est ce que, indépendamment du genre entretien, tendent souvent à faire oublier des descriptions de l'énoncé de DD du type (1) ou (2a) comme faisant se succéder L et l comme énonciateurs sur la chaîne, ou évoquant L comme « cédant la parole » à l. Il est important, pour le DD en général, comme pour l'entretien envisagé comme « DD à l'échelle textuelle », de garder à l'esprit que L ne cède pas la parole lorsqu'il *énonce, en mention*, sa représentation des propos de l — que ce l soit lui-même ou un autre.

Ainsi, nous ne considérons pas les interventions (questions principalement) de l_1 comme relevant d'un « discours citant », mais bien, pour employer cette terminologie, du discours *cité* — de l'interlocution — au même titre que celui de l_2 , contrairement à des analyses qui « absorbent » l_1 dans L sur la base de leur identité référentielle, telle, par exemple

[...] les genres dialogaux et polylogaux des médias, tels que l'interview, l'entretien, le débat [...] se caractérisent par une *alternance régulière entre discours citant et discours cité*; ainsi, dans les interviews de la presse écrite les deux voix en présence se signalent par la *segmentation et le changement typographique*: questions et réponses se relayant mais il arrive souvent que les premières deviennent de simples introducteurs des thèmes qui sont ensuite développés dans la réponse: le *discours citant* (les questions) annonce et balise le discours principal, celui qui se construit dans l'ensemble des réponses. (LORDA, 1997, p. 62, je souligne)

Nous envisagerons successivement les deux constituants requis par le genre de l'entretien: les propos échangés en 2.3. et — rapidement — leur « cadrage » en 2.4., nettement différenciés tant au plan langagier qu'à celui de l'espace graphique, la notion de « cadrage

énonciatif » pour des propos mentionnés étant à entendre, ici, aussi comme ce qui, visuellement « encadre » accompagne, de façon normée, ce qui est le cœur du texte, les propos échangés, dont la représentation relève du plus strict des formatages.

2.3 Régularités du composant « propos » de l'entretien

2.3.1 Un dialogue l_1 - l_2 très réglé

2.3.1.1 Un dialogue, maximalement marqué, à plusieurs tours de parole

– Dialogue

L'échange représenté en E est, prototypiquement à *deux places* (l_1 , l_2). Le genre peut présenter — très minoritairement — une variation trilogale, non par l'ajout d'une « troisième place » mais par « dédoublement » de l'une des places: soit celui de la place l_2 de l'interviewé, variante reconnue sous le nom d'« entretien croisé »²¹; soit, cas rare et « marqué », par dédoublement de l_1 comme dans l'accueil à deux voix de l'acteur Benoît Poelvoorde par la rédaction des *Inrockuptibles*²², tirant le rapport normé l_1 - l_2 en un moment passé « entre copains ».

En revanche, on quitte le genre de l'entretien lorsque²³ sont représentés les propos du seul l_2 , signalés explicitement comme « recueillis par un l_1 », interviewer muet. Ce type d'entretien réduit au

²¹ Deux cas dans notre échantillon; par exemple *Tél.* 04-06-2014, p.30-34 [Paragraphe d'introduction: « [...] le démographe Hervé Le Bras et le dessinateur Riad Sattouf que nous avons réunis pour un échange de vue »] et *Elle* 29-08-2014, p. 190-193 [Chapeau: « [...] la soprano et le baryton nous racontent [...] »].

²² *Les Inrockuptibles* 17-09-2014, p. 43-48.

²³ Outre, évidemment, avec les récits de conversation polylogale — propos de réunion, de table, de salon, de bistrot... — fréquents dans les textes narratifs, qui peuvent apparaître — occasionnellement — dans la presse, au fil d'un reportage, par exemple, sans constituer un « genre de presse ».

monologue s'observe notamment comme « complément » non autonome, d'un dossier, d'un long article, porteur d'une thématique, d'un questionnement en fonction duquel la parole de I_2 est — implicitement — sollicitée. Ainsi, par exemple, en appendice à un long article²⁴ « Elle surfe, elle surfe la rumeur » consacré au dénigrement raciste de la ministre N. Vallaud-Belkacem, ce sont trois textes qui, en dernière page, dans une typographie différente du reste de l'article, le clôturent, se succèdent, verticalement, sur deux colonnes étroites, dans un formatage identique: (1) en grandes majuscules grasses, entre guillemets, une brève citation extraite des propos de I_2 , (2) en petits caractères le nom propre et la fonction sociale de I_2 validant sa parole, (3) en petits caractères, gras, entre guillemets le propos de I_2 , (4) en petits caractères, avec le nom en gras, la mention terminale « propos recueillis par I_1 » dont certains éléments sont partagés par l'entretien prototypique; ou encore, en complément du long entretien croisé (cf. note 8) consacré à « la montée du Front National » le texte d'une page intitulé « L'Europe vue par Luc Dardenne » comportant, conformément aux lois du genre entretien, un paragraphe introducteur aux propos de L. D.²⁵, illustré d'une petite photo de lui, et terminé par la mention « Propos recueillis par... », mais dont le déroulement, structuré par des intertitres de la rédaction, ne comporte aucune intervention d'un I_1 .

– *Maximalement marqué*

L'identité des protagonistes comme la délimitation de leurs messages respectifs ne présente dans l'entretien aucun flottement.

²⁴ Tél. 09-09-2014.

²⁵ Présentation de L. D., suivie de « Luc Dardenne [...] livre ses réflexions sur les résultats des élections et sur un certain état de la France ».

L'univocité est assurée par le mode, propre au genre, d'une disposition typographique qui, ignorant les guillemets ou tirets, met en œuvre la variété de ses ressources dans la différenciation des voix: caractères (police, corps, graisse, couleur), parfois l'empan de la ligne, l'attribution des interventions à l'un ou à l'autre (jamais explicitée par un verbe de parole, introducteur ou en incise: l_1 dit.../... répond l_2) est assurée dans le cadrage par l'explicitation des deux rôles en présence, assorti du mode fixe d'une alternance initiée par l_1 et clôturée par l_2 ; l'attribution univoque des propos pouvant être redoublée, de façon variable, par l'indication, en tête de l'intervention, de sa source, par le nom ou l'initiale (souvent seulement pour l_2), et cela tout au long de l'entretien, ou seulement pour le premier échange. A travers la variété observable, le dispositif de représentation des propos est celui d'un *DD* *maximalement marqué*: ceci le distingue de genres « à base d'entretien », tel le « portrait de presse »²⁶ qui, faisant le plus large usage du DD, comme émanant du portraituré, laisse une part importante à l'interprétation de propos seulement délimités et non attribués.

– à *plusieurs tours de parole*

Variable, le nombre d'échanges est prototypiquement supérieur à 2. On peut considérer qu'avec les structures à *un* échange « Question-Réponse », on se trouve (contrairement à la « Déclaration du seul l_2 », située à l'extérieur du genre entretien, cf. ci-dessus) dans son espace de variation, à sa « bordure ».

²⁶ Cf. MAHRER & TUOMARLA (2007).

Mais entre l'extérieur de la « Déclaration » à un parlant et la variante d'entretien offerte par l'échange unique entre I_1 et I_2 nettement identifiés, s'observent — manifestant le caractère non discret de la différenciation générique — des configurations intermédiaires, telles par exemple, que celle d'une rubrique régulière de *Télérama* « vu de l'étranger »²⁷, flottant entre entretien et déclaration: le cœur constitué d'un texte entre guillemets, accolé, en marge, à « La réponse de X... », est précédé, en titre, par une question (comme dans un entretien) sans énonciateur identifié (contrairement à l'entretien) et suivi de la mention « propos recueillis par X » (que partagent déclaration et entretien).

2.3.1.2 Dialogue à alternance réglée

L'alternance des propos se fait,
– d'une part, *selon un ordre fixe* dans lequel I_1 ouvre l'échange tandis que I_2 le clôture par le « dernier mot ».

La dérogation à cette règle — exceptionnelle: un seul exemple dans notre corpus — constitue une variante marquée, correspondant à « l'entretien-réception » par le rédacteur en chef (et non par un journaliste) de la publication²⁸ d'une figure de l'écologie: l'amorce du texte en « je », par I_1 ²⁹ (« Je suis très honoré de pouvoir faire cet interview et je veux rendre hommage à votre contribution [...] ») étant aussi peu conforme au « modèle » de l'entretien que cet échange de civilités en clôture de l'interview:

²⁷ Par exemple *Tel.* 03-08-2014, p. 16 ; *Tel.* 08-10-2014, p. 17.

²⁸ *Soleil levant* « Mensuel gratuit pour une nouvelle conscience », sept. 2015

²⁹ La régularité est celle de l'effacement du « je » de I_1 . Son apparition — exceptionnelle — est très marquée (elle participe, par exemple, du ton particulier de l'entretien des *Inrockuptibles*, cf. note 9).

C'est une excellente conclusion, je vous remercie du fond du cœur pour ce moment.

Merci beaucoup.

– d'autre part *sans chevauchements, interruptions* ou enchaînements « co-énonciatifs » au sens de JEANNERET (1999).

Le déroulement normal de l'interlocution représentée est celui d'une succession réglée, sans empiètement d'aucune sorte d'une parole sur l'autre: on ne parle pas en même temps, on ne se coupe pas la parole, on ne termine pas la phrase commencée par l'autre...

S'affranchir de cette norme relève, là encore, d'une variante marquée, comportant un fort effet stylistique: il se trouve que les seuls cas de notre corpus figurent dans des entretiens à trois personnes (l_1 ou l_2 dédoublés, cf. notes 8 et 9), jouant la carte de la spontanéité: ainsi, dans l'échange de deux journalistes avec B. Poelvoorde où celui ci coupe la parole à l'intervieweur:

(l_1) **Dans 3 cœurs...**

(l_2) Je vous préviens les chéris, 3 cœurs, je ne l'ai pas vu.

ou, sous le titre « Deux vives voix », l'entretien avec le couple de chanteurs N. Dessay-L. Naouri, traité sur le ton de la complicité à trois:

ELLE: VOUS SEMBLEZ VIVRE VOS CARRIERES RESPECTIVES AVEC

BEAUCOUP DE...

N.D.: ...maestria?

ELLE: D'HARMONIE ! [*Elle*, 29-08-2014, p.190sq.]

2.3.1.3 Dialogue dissymétrique

La dissymétrie réglée des propos de l_1 et l_2 distingue le genre de l'entretien de presse de ceux qui, sous les noms de dialogue, débat,

conversation, échange, entre X et Y³⁰, représentent des échanges dialogaux entre deux interlocuteurs de même statut, tenant des propos de type similaire.

La disparité statutaire des interventions de I₁ et I₂ se manifeste au plan de leur *longueurs* radicalement inégales en faveur de I₂: l'alternance prototypique des interventions est celle de I₁ limitée à une phrase, et de I₂ aux dimensions du paragraphe, de longueur variable (jusqu'à des dizaines de phrases³¹), comme par exemple

<i>italique</i>	<i>Jean-Loup Salzmann, président de la Conférence des présidents d'université (CPU), répond à Libération</i>
gras	Pourquoi voulez-vous mettre en place un dispositif de sélection et d'orientation à l'entrée de l'université?
standard	D'abord je rappellerais... [6 phrases]
gras	Que proposez-vous?
standard	Nous menons une réflexion... [6 phrases]

[Libé. 08-10-2014]

De très nombreux entretiens se conforment strictement à ce « modèle » à 1 phrase/1 paragraphe.

Lorsque les interventions de I₁ s'étendent (2 phrases est un maximum dans notre corpus) elles sont de façon dominante de la forme P₁ assertive suivie d'une P₂ interrogative renvoyant à la première

A 19 ans, vous faites un coming out médiatique dans votre premier film. Est-ce un défi?

[...]

L'esthétique de vos films est de plus en plus sophistiquée. Comment procédez-vous?

[...] [Tél. 03-03-2014]

³⁰ Voir ci-dessous, au format livre, notamment, les contacts entre entretien et « échange ».

³¹ A titre d'exemple : Libé. 04-09-2015, page « Idées », Entretien avec Daniel Cohen, économiste.

C'est aussi, au-delà du nombre de phrases, par la complexité des constructions intra et interphrastiques que les deux types d'intervention se distinguent: subordination, coordination, incises, connecteurs, enchaînements argumentatifs, présents dans les propos de I_2 sont pratiquement ignorés des énoncés de I_1 . Ainsi, dans l'entretien (*Libé*. 08-10-2014) évoqué ci-dessus, on voit que l'alternance six fois répétée d'une intervention monophrastique de I_1 et d'un paragraphe développé par I_2 va de pair avec la disparité des constructions comme dans les couples de propos I_1 - I_2 suivants:

(1) **Pourquoi voulez vous [...]?**

D'abord... Mais... En fait... en effet... par exemple... alors que...

(2) **Que proposez-vous?**

par exemple... mais... je vous donne un exemple... car... Or,...

(6) **N'est-ce pas finalement une sélection que vous prônez?**

alors que... donc... non pas, je le répète pour [...] mais pour... j'ajouterais...

— au plan de la *valeur illocutoire*, marquée ou interprétative, des propos.

Deux *ponctuations phrastiques* finales se partagent, en proportion inégale, les interventions de I_1 , le *point d'interrogation* et le *point de suspension*.

Le premier, tout à fait dominant, est souvent exclusif, accompagnant une phrase interrogative ou indiquant l'intonation interrogative. Par rapport à la classique mise en page d'articles structurés en paragraphes par des intertitres, ce point d'interrogation

final des interventions de l_1 est un trait distinctif, visuellement saillant, du genre entretien.

Dans sa réalisation exclusivement interrogative des propos de l_1 le genre entretien est susceptible de se rapprocher — au fur et à mesure que les réponses de l_2 se raccourcissent et se simplifient — du genre questionnaire, en variante « légère », prisée notamment dans la presse féminine dans des entretiens d'actrices, de mannequins; ainsi, par exemple, sur une page, cet entretien nommé et configuré comme tel (« Interview Mode »; « Recueilli par Sophie Gachet », entouré d'une guirlande de 6 photos³²) multipliant les échanges du type

ELLE — Vos créateurs favoris?

S.M. — Mathew Williams, Burberry et Alexander Maya par Balenciaga.

ELLE — Votre astuce de style?

S.M. — Porter un gros collier ethnique en argent sur un Tshirt blanc.

C'est l'absence de l'interrogation — et partant de la représentation de la voix de l_1 — qui fait la différence entre le texte précédent, relevant de la variation interne au genre entretien et, dans le même numéro celui de « l'interview fashion » d'une styliste, présentant de fortes similarités³³, mais que sa forme monologale sur le mode (sept fois répété) de

MON BASIQUE

Mes pantalons en agneau stretch

³² « Sienna Miller — Le retour », in *Elle*, 29-08-2014, p. 62.

³³ Une pleine page avec :Titre : « L'interview-fashion d'Aurélie Stoulz » (en majuscules) ; Chapeau : « Aurélie Stoulz nous livre ses secrets de style. » ; Clôture : « Propos recueillis par X », et un montage photo central de A.S. entourée de vêtements. [*Elle*, 29-08-2014].

Exemple semblable in (*Elle*, 29-07-2014, p. 148) avec une top model qui « nous raconte sa journée ».

[...]

MON ACCESSOIRE FETICHE

Les chaussettes ! Deux options: [...]

écarte vers des marges extérieures où le genre de « l'entretien avec » joue avec la « déclaration de ».

Le point de suspension est, on l'a dit, « l'autre » ponctuation finale des propos de I_1 . Notre échantillon ne présente aucun cas où, comme le point d'interrogation, il serait dans un texte l'unique ponctuation finale des interventions de I_1 . Mais c'est avec régularité que la demande de parole adressée à I_2 prend la forme, non celle directe de la question, mais celle interprétative d'une « suspension » dans l'interlocution du dire de l'un, I_1 , qui, marqué d'incomplétude, a valeur d'incitation adressée à l'autre de combler ce manque.

En nombre variable, mais nettement moindre que celui des interrogations, le recours à cette forme atténuée du questionnement apporte à l'alternance mécanique question-réponse la légère touche subjective d'une complicité de dire à demi-mot, susceptible d'émerger au cours de l'échange, — ce qui l'exclut des entretiens d'information objective du type « consultation d'expert » par exemple. Sans entrer dans une analyse précise de l'ensemble des « énoncés suspendus » présentés dans notre corpus³⁴, on peut y noter la régularité de quelques « figures » — sémantiques, énonciatives, rhétoriques — de cette « incitation à dire » qui jouent (isolément ou en combinaison) dans des assertions:

³⁴ qu'il serait intéressant de mettre en regard du fonctionnement général du point de suspension, étudié, par exemple, par RAULT (2014) pour dégager une éventuelle spécificité de son usage générique.

– *marquées d'un doute* demandant à être dissipé:

Le divorce de J.M. Le Pen et de sa première femme Pierrette semble avoir fait souffrir les filles... [Jany Le Pen, *Match*, 10-09-2015]

Le plateau semble être assez relevé cette année... [A. Le Clée'ch, *Libé*, 02-06-2014)

– *à caractère d'objection* au dire de l'autre:

Il y a tout de même un problème... [président UNEF, *Libé*, 08-06-2014]

Les conséquences dans le film sont pourtant effrayantes... [S. Testud, *Match*, 10-09-2015]

Sauf que la légitimité des syndicats est aujourd'hui limitée. Il n'y a qu'à voir le faible taux de syndicalisation... [fi. Celle, économiste, *Libé*, 04-09-2015]

– faisant état d'un *discours autre* — de l₂ le plus souvent —comme appel à commentaire ou explication:

La révolution Internet jouit d'une « absence totale de critique » avez-vous écrit récemment. Pourtant des milliers de livres se publient sur le sujet... [R. Silvers, *Le Monde*, 08-02-2013, p. 9]

Il y a un paradoxe à dire qu'il ne faut pas compter sur la croissance: les Etats Unis viennent d'afficher 3,7%...
[...]

Selon vous, l'écologie ne peut pas servir de relai de croissance. Vous semblez encore une fois très pessimiste... [D. Cohen, économiste, *Libé*, 04-09-2015]

— et surtout, paradoxales, provocantes, maximales, exprimant la surprise, la perplexité, destinées à « faire réagir »:

C'est donc en se soumettant qu'Ana s'épanouit et devient elle-même... [Eva Ilouz, *Tél.* 08-10-2014]

C'est fatigant d'être Dieu... [M.L. Susini, *Elle*, 29-08-2014]

Vous incarnez le rocker, le patron tout en ayant souvent laissé d'autres vous dicter ce qu'il fallait faire... [J. Halliday, *Tél.*, 29-10-2014]

On a le sentiment que votre musique n'est qu'une succession de gestes et d'effets sonores... [G. Benjamin, compositeur, *Libé* 20-06-2014]

Pourtant, le régime actuel semble chercher à prouver qu'il est plus musulman que les frères musulmans... [Alaa El Aswany, *L'express*, 25-08-2015]

On notera que ces énoncés que la suspension du dire donne comme « sujets à faire réagir » sont particulièrement intéressants au plan discursif, comme autant d'entrées dans l'espace de la normalité, consensuelle, supposée partagée par I_2 , et au-delà par L.

Si, de façon sporadique, des points d'exclamation peuvent apparaître dans les mêmes contextes « paradoxaux » comme:

Et la politique? Vous n'en parlez pas beaucoup ! [Jany Le

Pen, *Match*, 10-09-2015]

le point final, lui, est en revanche pratiquement inconnu — « agénérique » pourrait-on dire pour les fins d'intervention de l_1 , par opposition à celles de l_2 .

2.3.1.4 Dialogue visualisé

Réglé et dissymétrique, ce formatage de l'interlocution représentée est — sans la marque du guillemet — visuellement incarné dans l'espace graphique. La « part visuelle du dire » évoquée par Meschonnic est, dans le cas du genre « entretien », suffisamment présente pour que celui-ci soit identifié — sans comprendre une langue étrangère, par exemple — par les traits stables (format, mise en page, typographie) d'une image paginale dotée d'un « rythme visuel » — comme une partition — où se répète cette alternance:

A a a a a a a a a a?

A a a a a a a a a a

a a a a. A a a a a a

a a a a a a a a a a

a a a a a. A a a a a a

a a a a a a a a a a.

A a a a a a a a a a?

A a a a a a a a. A a

a a a a a a a a a a

a a a. A a a a a a a a

a a a a.

C'est ainsi à tous ces plans qu'apparaît la dissymétrie des deux rôles de l_1 et l_2 : on a vu que la parole du premier, assigné à son statut de sollicitateur de parole, se conforme à des prescriptions — ou forte régularités — génériques, allant jusqu'au plan formel, de la longueur et du nombre de phrases, de leur modalité, de l'absence de « je »... qui n'affectent pas la parole (« libre ») du second. La parole de l_1 n'est pas représentée comme celle d'un sujet singulier, mais comme celle (le nom propre de l_1 , indiqué dans le cadrage, qui n'est en général pas rappelé dans l'interlocution, même par des initiales, est d'ailleurs assez souvent remplacé par celui du journal) d'un outil... ou d'une « fonction » propre au genre.

On notera, cependant, que sous couvert du simple recueil de la parole de l_2 , la succession des questions opère dans le déroulement de cette parole une structuration (y compris dans la mise en page) bien proche de celle des intertitres — non interrogatifs — organisant un long article³⁵.

Remarque: Entretien et débat entre pairs — presse et livre

C'est sur tous les aspects de la dissymétrie l_1 - l_2 observée dans l'entretien que l'on peut opposer la forme dite du « débat ». Sans en être absent, ce genre ne présente pas dans la presse la haute fréquence de l'entretien, prenant majoritairement la forme longue — sous deux noms d'auteur — du livre.

On notera que le format « livre » se prête volontiers à la forme entretien — dialogale et dissymétrique —: il est alors publié sous un

³⁵ Une investigation génétique pourrait d'ailleurs faire apparaître des éléments de restructuration opérés a posteriori par L sur le matériel enregistré, non seulement sur les entretiens de format « livre » (cf. travail en cours de C. Doquet & F. Fau sur A. Culioli *Variations sur la linguistique*), mais sur les entretiens de presse.

seul nom d'auteur (l_2) avec la sub-mention « entretien avec l_1 »³⁶, et présente un rapport quantitatif et qualitatif entre les propos de l_1 et de l_2 semblable à celui qui règle les entretiens de presse.

Mais on observe que — à la différence de l'entretien de presse — le format livre présente, à mesure que s'étoffe la parole de l_1 , au delà de son simple statut de déclencheur de la parole de l_2 , une variation en continuum depuis le pôle entretien jusqu'à celui du débat-dialogue.

Ainsi, selon des modalités qu'il serait intéressant de préciser, peut-on percevoir:

- (a) *l'ébauche d'un débat*, au fil d'un entretien, par la longueur, par moments, des interventions de l_1 dans ce qui se présente sous la forme canonique de l'entretien, d'un ouvrage signé de l_2 avec la mention « entretiens avec l_1 »: par exemple dans Jacques Derrida *Politique et amitié — Entretiens avec Michel Spincker sur Marx et Althusser*, Galilée, 2011;
- (b) *l'écho*, au contraire, d'une *dissymétrie* « d'entretien avec », jouant dans le « Dialogue » Derrida-Roudinesco³⁷, à travers des traits tendant à dissymétriser légèrement les deux interlocuteurs: ainsi, est-ce E. Roudinesco qui signe la préface — équivalent du « cadrage » de l'entretien par L —, qui est l'initiatrice du dialogue à chaque nouveau chapitre là où ceux-ci s'achèvent sur l'intervention de Derrida, ses interventions étant (comme celles de l_1 , mais loin du rapport prototypique de l'entretien) tendanciuellement plus courtes, et plus souvent interrogatives que celles de son interlocuteur.

³⁶ Par exemple : Antoine Culioli *Variations sur la linguistique - Entretiens avec Frédéric Fau*, Klincksieck, 2002 ; Antoine Compagnon *Une question de discipline - Entretiens avec Jean Baptiste Amadiou*, Flammarion, 2012.

³⁷ Jacques Derrida — Elisabeth Roudinesco, *De quoi demain... — Dialogue*, Ed. Fayard Galilée, Paris, 2001.

Une configuration d'entretien-débat s'observe, sans relever du continuum qui estomperait la frontière entre les deux genres, mais de leur combinaison: ainsi, par exemple, un livre intitulé *L'explication*, paru sous la double signature Badiou/Finkielkraut avec la mention « conversation avec Aude Lancelin »³⁸, articule-t-il l'échange dialogal entre pairs du débat à la structure d'entretien avec un l_1 déclencheur de la parole duelle.

2.3.2 La présence de L dans le cours de l'interlocution l_1 - l_2

Rappelons que c'est L, énonciateur du texte tout entier (comme il l'est de l'énoncé « X a dit: "Je viendrai" ») qui énonce la représentation qu'il donne, en mention, de propos énoncés dans un autre cadre. Son rôle ne se borne pas à assurer la compréhension de propos « e » déplacés hors de leur site d'énonciation originel, en leur adjoignant (éléments introducteurs ou annonceurs au plan de la phrase; cadrage, cf. ci-dessous, au plan du texte) des informations nécessaires du « qui parle, à qui, quand, où, dans quelles circonstances »; il intervient dans le cours des propos mentionnés eux-mêmes, et cela sur deux plans: celui (a) manifeste des interventions, ponctuelles, de L en usage (et « en direct ») au fil de la représentation qu'il donne, en mention, des propos de l_1 et l_2 ; et celui (b) secret, mais constant, de la forme qu'il choisit de donner à ces propos mentionnés — c'est-à-dire à leur image. Derrière sa discrétion sur le premier plan, son intervention reformulante est constamment à l'œuvre, sans bruit.

³⁸ Alain Badiou, Alain Finkielkraut, *L'Explication — Conversation avec Aude Lancelin*, Editions Lignes, Paris, 2010.

2.3.2.1 Un L très discret dans ses interventions explicites

Relativement aux interventions de L classiquement observables sur le fil d'un « e » de DD, la présence de L dans le « corps »³⁹ du dialogue I₁-I₂ est minimale. On peut, en effet, noter:

– l'absence de toute indication de *coupe*, que ce soit par un [...], ou un arrêt de citation indiqué par un *etc.*⁴⁰, à valeur de « inutile de continuer à citer »: le L d'un entretien ne se place pas en arbitre de la pertinence du propos recueilli: il se donne comme transmetteur neutre — et intégral;

– l'absence de tout *verbe d'incise*, dans une présentation apparentable à celle du dialogue de théâtre. Ainsi, les propos mentionnés apparaissent-ils livrés au récepteur R, comme « bruts », sans la médiation interprétative qui pourrait spécifier le statut de réponse des interventions de I₂ en « affirme-t-il, nuance-t-il, soutient-il, regrette-t-il, s'agace-t-il, conclut-il... »;

– l'absence tendancielle de toute « *didascalie* »: non seulement, bien sûr, celles qui s'incorporeraient à une incise, telle « dit-il en haussant les épaule, hochant la tête... », mais autant toutes les notations « décrochées »⁴¹ entre parenthèses ou entre tirets, à propos des voix, mimiques, gestes, rires, toux...bruits, incidents environnants. Les entretiens qui comportent une ou deux notations de ce type, tel (Xavier Dolan, in *MC* avril 2014)

³⁹ On a déjà souligné que les propos sont rapportés en « blocs », sans que L n'intercale quelque commentaire que ce soit entre les interventions.

⁴⁰ Sans compter, dans un autre niveau de langue, les *patatipatata*, *naninanère*, etc.

⁴¹ Pour reprendre la formulation de Pétilion-Boucheron (2002).

Vous voulez des enfants?

Oui. Comme lui, comme elle (*Il montre deux petits enfants dans la rue*)

[...]

J'ai envie de me cultiver, de [...], de [...], de coucher avec plein de gens (*Rires*)

sont exceptionnels, a fortiori ceux qui les multiplient, comme celui, très marqué, (déjà cité) avec B. Poelvoorde:

... (*son portable sonne*)... (*rires. Il le coupe*)... (*à Jean Marc Lalanne*)... (*rires*)... (*rires*)... (*rires*)... (*rires*)... (*rires*)

De façon prototypique ce sont des paroles désincarnées, sans corps parlant ni environnement concret, qui sont représentées dans les entretiens⁴²;

– l'absence des *interventions appréciatives* qui, réduites aux très fréquents (!), (?), (sic) ou développées en réflexions, commentaires, présentent dans les genres les plus divers une riche palette de mouvements subjectifs de L en réponse aux propos qu'il reproduit, tels, par exemple:

Balladur s'est hautement félicité, sur TF 1, de la diminution du chômage, « *C'est la consécration de l'action que nous (de majesté?) avons menée.* » [*Le Canard enchaîné*, 23-08-1995, cité in PETILLON-BOUCHERON (2002, p. 261)]

⁴² Par opposition, par exemple, aux longues restitutions au DD, par un L psychanalyste, de ses échanges avec un patient : « La seule chose à quoi je peux penser, c'est mon nom... (*à mi voix*) c'est pas possible ça... [...] C'est drôle j'ai l'impression que je peux bouger (*Il pleure longtemps puis s'apaise*) Mais, qu'est-ce qui m'arrive ? qu'est-ce qui m'arrive (*soupirs répétés avant une ample respiration*) c'est comme si j'avais le droit. » [D. Vasse, *Inceste et jalousie*, p. 100, cité in PETILLON-BOUCHERON (2002, p. 63), nous soulignons].

[...] elle s'explique paisiblement: « Oui, [...] il n'y a rien qui "dépure" le sang comme un accouchement. [...] Moi au lieu de ça, je me fais faire un enfant, c'est bien plus sain ! » (rigoureusement *sic* !) [Colette, *Les Vrilles de la vigne*]

comme aussi bien l'absence de guillemets ou italiques placés *par L* — avec une valeur de *sic* (comme peut l'être celui sur « dépure » qu'on note dans l'exemple ci-dessus).

Les seules interventions permises à L dans les propos de l_2 sont, en petit nombre, à caractère strictement informatif: traduction d'une expression étrangère, explicitation d'un sigle, référence, information entre parenthèses ou en note:

J'ai envie de me cultiver, d'avoir des essais (*dissertations*, *ndlr*) à rendre // Mon « guts » (*le fait d'avoir des couilles*) [...] (Xavier Dolan MC avril 2014)

La pilule et l'IVG étaient la première mutation. La seconde vient de la PMA (procréation médicalement assistée). Le fait de [...]. (M.L. Susini, *Elle* 29-08-2014-

En 1959, (*la critique*) Elisabeth Hardwick avait publié [...].// En même temps, nous avons publié la critique de Jacques Derrida par (*le philosophe américain*) John Searle.// Certes nous avons publié Robert Darnton (*directeur de la bibliothèque de Harvard*) sur l'avenir du livre. [*Mde* 08-02-2013, p. 9 « Rencontre avec Robert Silvers », rédacteur en chef de la « New York Review of Books »]

Demandez aux habitants de Rhône-Alpes [...] s'ils veulent des forages chez eux, la réponse est non ! C'est bien pour cela que Christian Jacob, député de Seine et Marne² et président du groupe UMP à l'Assemblée Nationale a initié la loi de 2011.

-
2. où devaient se pratiquer des forages d'exploration pétrolière. [D. Bhato, *Tel.* 08-10-2014, p. 80]

Cette très discrète intervention de L dans les paroles qu'il rapporte, apparaît comme un trait de genre de l'entretien: l'effacement de la personne de L tend à faire oublier le travail de médiation pour produire, à l'usage du lecteur, un effet d'accès direct — par simple transmission — à l'échange l_1 - l_2 .

2.3.2.2 Un L omniprésent dans son travail — caché — de reformulation

L'entretien de presse est un de ces genres posant la question (*cf.* trait E ci-dessus) de la représentation écrite d'une parole orale: dans la diversité des réalisations de ce transfert, selon les genres (ou selon les styles dans le roman, par exemple) la transcription de l'entretien n'est aucunement soumise à l'obligation de capter « quelque chose » de l'oralité. De façon tout à fait dominante, à la quasi absence de notation concernant la voix ou les attitudes, correspond un lissage du déroulement oral de la parole, les « interventions » de l_2 ignorant ainsi outre les interjections, les hésitations, les butées sur un mot, les reprises, les répétitions, les phrases interrompues...

Le statut autonome requis pour le « e » en DD n'est pas synonyme de « fidélité »: le DD explicitement ou manifestement caractérisable comme « en substance »

Il a dit en substance, en gros, je reformule, je traduis, en anglais,... « C'est une bonne décision. »

est une des modalités, normales, de la représentation d'un discours autre. Il ne tombe pas sous le coup d'une critique comme « citation fausse ».

Ainsi la représentation en DD des échanges oraux de l'entretien de presse relève-t-elle de la convention d'un « *l₂ a dit, reformulé en langage écrit, "...* » », sans prescription aucune « d'effet oral ».

La convention générique de la représentation d'une parole par un écrit étranger au souci de « faire entendre » quoi que ce soit de cette oralité, est suffisamment intégrée pour que puisse être reçus, sans difficultés, comme entretiens, des montages par un L journaliste d'extraits de textes d'un pseudo *l₂*, structurés par les questions d'un pseudo *l₁*. c'est par exemple le cas (analysé par Cislaru (2013)) d'un long entretien répondant exactement à toutes les normes (cadrage et propos) du genre⁴³, suivi d'une note⁴⁴ explicitant en détails le mode de « fabrication », écrit de part en part à partir des livres de « *l₂* ».

Sur ce fond, dominant, d'une écriture ayant pleinement rompu les amarres avec l'oralité dont elle est issue, les effets d'oral, rares, apparaissent comme marqués: tel est le cas, par exemple, de l'entretien des *Inrockuptibles* de B. Poelvoorde déjà évoqué pour d'autres écarts à la norme, où, en rapport avec la personnalité de *l₂*⁴⁵, ils sont, de façon très spécifique, associés à un niveau de langue familier, multipliés.

⁴³ Article publié dans *Fakir*, n°40, mars 2009.

Cadrage : « [...] Maurice Allais [...] seul prix Nobel français d'économie [...] Nous lui rendons [...] la parole sur son terrain [...]. Un entretien relu et approuvé par ses soins. »

Propos : une série classique de 13 échanges *l₁-l₂*.

⁴⁴ M. Allais « ne donnant pas d'entretien aux journalistes », il a posé des conditions : « Primo, que je lise ses livres [...]. Secundo, que je rédige mes questions, mais aussi ses réponses en recopiant des passages de ses ouvrages. Tertio, que je lui adresse le texte et qu'il valide ou non. [...] Les propos cités dans cet entretien sont donc, pour l'essentiel, extraits de deux livres [...]. »

⁴⁵ Un entretien voisin, dans le même numéro, avec E. Roudinesco, relève, lui, pleinement de l'écrit classique.

Ah ça, c'est une bonne question ! [...] Non? Vous allez voir ça va être épouvantable ! [...] Non je ne dirai pas ça [...] OK, oublie moi ! [...] Une série sur des filles qui parlent entre elles, ça m'emmerde. Et sur des mecs aussi [...] Moi ce que j'aime aujourd'hui, c'est [...] Son talent me scotche. Bon, j'exagère un peu [...] Ben voilà, maintenant je me retrouve [...] Moi, je ne culpabilise pas [...] Ça va quoi ! Comme si le mec [...] Vous faites quoi maintenant les gars? Je suis tout seul ce soir. Allez on continue la soirée ensemble?

L'élaboration d'un texte d'entretien soucieux de retenir dans sa reformulation — et souvent une restructuration, construisant un paragraphe à partir de fragments disjoints — « quelque chose » du rythme singulier d'une parole, qu'on peut parfois observer, notamment dans certains livres d'entretiens⁴⁶, est un objet d'étude passionnant, dépassant la visée de cet article; mais la comparaison de ces tentatives avec ce qui apparaît comme pratique « normale » de l'entretien de presse d'arasement de l'oralité, conduit à penser qu'une affirmation telle que⁴⁷ « L'interview, c'est la riche sonorité d'une voix » relève plus de l'interview tel que peut-être on rêverait qu'il soit, que de la réalité de son fonctionnement dans la presse.

Ainsi, à la mention « propos recueillis par l_1 » serait-il plus conforme au processus de fabrication de l'entretien d'ajouter « et réécrits par L », mais cela afficherait — en contradiction directe avec ce que le genre tend justement à effacer par la discrétion des interventions de L au fil des propos — l'omniprésence de L dans le texte et sa maîtrise souterraine sur les propos de l_1 - l_2 .

⁴⁶ Antoine Culioli « Variations sur la linguistique » (*op. cit.*)

⁴⁷ J. Mouriquand (1997), cité in ADAM (2001); sur la problématique complexe des représentations écrites de l'oralité, on renvoie au travail, marquant, de MAHRER (2014).

Corollaire de cette maîtrise de L, la problématique de la « ratification » par l_2 des propos qu'on lui prête: celle-ci prend les formes les plus diverses, en fonction des scrupules des rédactions et des exigences de l_2 , susceptibles d'amener des l_2 potentiels à des refus systématiques de tout interview, ou à des résignations désabusées quant à « ce qu'on leur fait dire », ou encore à des réécritures minutieuses conditionnant leur bon à tirer... Intéressantes à analyser plus avant, ces réactions témoignent de la tension inhérente au genre de l'entretien — tension jouant dans tout fait de RDA, et de façon spécifique dans le cas du DD, mais plus encore dans le cas d'un genre du « DD textuel », et du type particulier sur lequel le mode DD y est mis en œuvre: présenter comme « recueil d'une parole », ce qui est une véritable reformulation dans l'écriture.

Témoins, par exemple, — tirées d'entretiens ! — ces manifestations de défiance d'un acteur l_2 à l'encontre de « l'entretien » écrit à venir, justifiant sa demande de relecture avant parution:

Je ne reconnais que trop rarement mes propos dans la transcription

[...].

Quand je trouve dans une interview une phrase que je n'ai pas dite, ou qui a été transformée, que puis-je y faire? On répond à des questions précises que les journalistes ne retranscrivent pas forcément, et on se retrouve avoir l'air ridicule... [R. Duris⁴⁸]

ou ce conflit faisant avorter le projet:

Contacté par *Marianne*, ONG Conseil a conditionné notre demande d'entretien à la signature d'un « accord préalable »,

⁴⁸TGV Magazine, n°160, janvier 2014, rubrique : « L'interview », titre : « Romain Duris », le chapeau s'achevant sur : « Un passionné de son métier, moins des interviews... »

un engagement très formel requérant la relecture de chaque virgule qui les concerne, comme si nous nous étions adressés à la DGSI... Etrange. *Marianne* a choisi de ne pas signer ce protocole. [*Marianne*, 4/10-09-2015]

Ou encore, les témoignages concordants sur les relectures sourcilleuses par J. Derrida, « client difficile » pour qui « la moindre coupe tenait [...] de la censure » rappelle un de ses interlocuteurs⁴⁹, pour « revoir » et « reprendre » le texte de L était un passage obligé avant publication comme pour cet entretien accordé à J. Birnbaum pour *Le Monde*⁵⁰:

Plusieurs séances sont nécessaires afin de mettre au point la version finale. Comme le raconte Jean Birnbaum: « Il a tout revu minutieusement, y compris mes interventions. [...] Il a voulu peaufiner ce texte testamentaire, ne laisser à personne “le dernier mot”. »

2.4 Le composant cadrage: aperçu

La place nous manque pour une analyse poussée du jeu pluri-sémiotique, associant à du texte et de la photographie, toutes les ressources de la typographie et de la mise en page que présente ce composant de l'entretien: le cadrage contextualisant du « propos » .

Equivalent, au plan textuel, des éléments que sont, au plan phrastique, les éléments contextualisants d'un « e » qui, *associés* à lui, forment un DD, le cadrage est le composant indispensable par lequel une succession écrite d'énoncés en rapport interlocutif est, au-delà des traits propres au composant propos, constituée comme « entretien »

⁴⁹ D. Dhombres, dans un entretien avec B. Peeters, in B. Peeters, *Jacques Derrida*, Flammarion, Paris, 2010, p. 585

⁵⁰ rapporté dans B. Peeters (*op. cit.*), p. 654 ; entretien paru le 19 août 2004 dans *Le Monde*, peu avant la mort de J. Derrida (octobre 2004).

(plutôt que texte en vue d'un sketch, histoire drôle, ou minute d'interrogatoire...).

Nous ne ferons qu'esquisser ici quelques traits propres à l'entretien de ce cadrage indispensable des propos, envisagé comme *isomorphe*, au plan du texte, à la structure phrastique du DD avec « annonce »⁵¹ — syntaxiquement complète — du e autonome (cf. ci-dessus 2.2, formes (2): *Ils se sont parlé*. « e »), le rapport de dépendance entre les deux composants étant de cohérence compositionnelle et sémantique (non de lien syntaxique):

Tableau 12 — Isomorphisme entre les composants du DD phrastique et les composants de l'entretien

PHRASE	{Annonceur} ₁ Le maire a fait part à son adjoint de son désaccord au sujet de l'expulsion des nomades.	{e autonome} ₂ « Vous avez outrepassé vos prérogatives. Cette mesure demandait une discussion et un vote. »
ENTRETIEN	{Cadrage} ₁ Jean Dupont. [...] Après une longue absence, il remonte sur scène. [...] Nous l'avons rencontré avant une tournée. [...] Il s'est confié à nous librement. <i>Entretien réalisé par X.</i>	{Propos I ₁ -I ₂ } ₂ Comment allez-vous? Très bien...

Les remarques qui suivent tentent de dégager, à travers la diversité des cadrages d'entretiens, les éléments obligatoires — dont l'absence fait « sortir » du genre — puis à partir de ceux-ci, d'esquisser, dans l'espace de variation observable, des traits de sa réalisation prototypique.

⁵¹ et non avec « syntagme introducteur », requérant pour une structure phrastique incomplète le complément d'un constituant « e », comme cf. 2.2, forme (1) *X dit...* ou *X et Y se sont dit...*

2.4.1 Les éléments concernant les protagonistes l_1 et l_2

L'identification des deux protagonistes l_1 et l_2 est obligatoire⁵². Mais, au-delà de l'indication commune du *nom propre* (prénom et nom), la présentation des partenaires de l'interlocution est dissymétrique, au double plan de sa forme (a) et de son contenu (b).

(a) *L'identification* des protagonistes diffère tant au plan linguistique qu'à celui de la mise en page — place, typographie, espace occupé.

Celle du premier (L- l_1) relève d'un formatage très contraint:

- typographie en petits caractères,
- placement en deux lieux déterminés du cadrage, soit (1) sous le chapeau et avant le texte lui-même (paragraphe d'introduction ou première question du composant propos, soit (2) en fin de texte, à la suite du composant propos.
- formules brèves et figées (dont nous n'envisagerons pas précisément les distributions respectives (en (1) ou (2), en ce que — non sans un certain alea ou une convention adoptée par un journal — elles apparaissent fonction des types d'entretien, longs/courts, autonomes/parties d'un dossier, de la notoriété éventuelle des l_1).

⁵² Contrairement à un reportage « sur le terrain », par exemple, annonçant, en introduction, la suite de « paroles de témoins » (anonymes) — dont il est fait ; ou à un couple question-réponse, d'un l_2 , identifié à un l_1 anonyme (interlocuteur), comme dans ce type d'échange, commun dans la presse, isolé ou dans un encadré :

VOTRE PLUS GRANDE PEUR ?

« Perdre l'enthousiasme. Le ressort intime. »

Emmanuel Demarcy-Mota, metteur en scène,
directeur du Théâtre de la Ville et du Festival
d'automne [Tel. 29-10-2014, p. 18]

Par ordre de fréquence décroissante, apparaissent régulièrement⁵³:

en (1) et (2)

Propos recueillis par Npr [majoritairement en (2), et sa variante peu fréquente: *Recueilli par Npr*]

Interview Npr [plus souvent en (1)]

seulement en (1)

Par Npr

cette dernière forme étant souvent couplée aux initiales du Npr en fin de texte. On peut observer, en fin de texte, la distribution complémentaire des formes verbales ((*Propos*) *recueillis par Npr*, initiales du Npr) et du marquage typographique d'un point final, en forme de rond, carré ou losange, noircis, le marquage de la clôture du texte, *par L*, étant ainsi toujours assuré.

L'identification du second protagoniste, l_2 , à l'inverse, hormis la contrainte de son apparition dès la partie de tête du texte, titres et chapeau, relève de la liberté d'une mise en relief typographique (corps, taille, graisse, couleur... des caractères) aussi variable que la forme linguistique dans laquelle elle se coule.

(b) *Au plan des informations concernant les protagonistes, l'opposition est aussi radicale: sur $L-l_1$, excepté les rares cas de précisions sur la fonction de l_1 dans le journal⁵⁴, aucune information n'est requise autre*

⁵³ Les variantes occasionnelles relevant du dédoublement de l_1 (par Npr et Npr) ; de la combinaison « dossier réalisé par Npr_i et Npr_j » en (1), avec « Propos recueillis par Npr_i » dans le cas d'un ensemble article(s) et entretien ; et une information concernant l_1 « notre correspondant/envoyé spécial à X** »

⁵⁴ Liés au lieu, dans une ville lointaine, où se déroule l'entretien, voir note précédente.

que celles impliquées dans le processus de l'entretien lui-même — comme I_1 interlocuteur/recueilleur des propos, comme L rédacteur/présentateur — telles qu'elles sont explicitées dans les formules stéréotypées. On notera que le caractère de « rouages » de $L-I_1$ dans la machinerie journalistique est poussé à son terme dans les cas, minoritaires, où — toujours couplé aux formules d'identification notées ci-dessus — le nom du journaliste s'efface au profit de celui du journal « au nom duquel » il a parlé et écrit, soit en fin du paragraphe précédant le composant propos

I_2 répond à (aux questions de) Libération [*Libé* 08-10-2014]

soit en tête de la première question de I_1 (plus rarement de chacune d'entre elles)

Paris Match. Quel rôle votre éducation [...]? [*Match* 10/16-09-2015]

Pour I_2 , dont la parole est l'objet et la raison d'être du genre, il en va tout autrement. D'une part, une information minimale quant au rôle social de I_2 apparaît comme une contrainte du genre. D'autre part, au rebours des formes fixes associées à I_1 , c'est un vaste espace de variation que parcourent les formes (dans la « grammaire » desquelles nous n'entrerons pas) de cette information, depuis le bref syntagme, apposé au Npr, (directeur..., conseiller..., économiste...) ou en légende d'une photo format « identité », jusqu'à des développements nourris — notamment pour des personnalités connues — sur le moment présent de leur parcours, leurs réalisations...: dans tous les cas il s'agit — contrairement à I_1 — d'une *présentation* de la personne de I_2 , destinée à susciter l'intérêt du lecteur pour ses propos.

Cette présentation langagière est, pour l_2 , systématiquement complétée par les ressources de la *photographie*: les seuls cas de « propos recueillis » de notre corpus, dépourvus de toute image de l'émetteur des propos, relèvent du cas des entretiens non autonomes, complémentaires à un article.

La photo comme élément régulier de l'entretien se décline selon les types suivants, par fréquence croissante:

- une photo illustrant le thème de l'entretien (un paysage pour un rallye auto; une usine pour la politique industrielle...);
- deux photos, l'une de l_2 , l'autre du thème;
- très majoritairement, des photos du seul l_2 , en nombre, formats et dispositions diverses, de une jusqu'à six pour un entretien, de la photo d'identité au portrait « pleine page », ou de couverture.

On peut noter que parmi les photos de l_2 qui ne relèvent pas du portrait, mais le saisissent chez lui, à son travail, sur scène... ne figurent jamais de photo de l'entretien lui-même: ce qui va dans le même sens que le caractère « décorporéisé » de la parole de l_2 (et l'effacement de la personne de l_1) — de la même façon que la contextualisation langagière du composant « propos » (cf. ci-dessus) ignore ce qui relève du *où, dans quel cadre, quand?* de cet échange, contrairement à ce que, régulièrement, pratique le genre du « portrait », à base d'entretien, qui complaisamment met en scène les circonstances concrètes de celui-ci.

2.4.2 L'annonce du composant « propos »

De même qu'il n'y a pas d'incise (demande l_1 /répond l_2) au fil du composant propos, de même le « cadrage » ne comporte pas de — encore moins ne consiste en — syntagme introducteur, assurant univoquement à ce qui suit le statut de propos mentionné, du type

« nous nous sommes dit... », ni même de mécanisme déictique-cataphorique comme « nous avons eu l'échange suivant, que voici, ci-dessous... ».

C'est donc, on l'a dit, comme équivalent textuel de la relation sémantique interphrastique du type *Nous avons parlé*. « e. » que fonctionne le composant cadrage « annonçant » par le trait « parole », diversement mis en œuvre, le composant propos.

Ce trait est toujours présent via la formule de « signature » de l_1 — (*propos*) *recueillis par Npr, interview Npr*⁵⁵, évoqués ci-dessus. A cette constante, minimale, s'ajoutent, de façon extrêmement variable, cumulés ou non, deux éléments d'annonce, relevant l'un et l'autre de la représentation du discours:

(a) le premier relève de l'*étiquetage* du genre. Cette catégorisation du texte n'est pas obligatoire. Elle passe par des formes lexicales variées: entre *entretien*, *interview* (les plus fréquents), puis *rencontre*, *explications*... répartis — inégalement — dans des lieux et statuts divers, au niveau de

- la table des matières, et l'en-tête de page comme rubrique régulière (« L'entretien »);
- la zone de(s) titre(s) et du chapeau;
- le paragraphe rédactionnel précédant le composant propos.

On note une certaine fréquence de l'occurrence de ces étiquettes en position finale du chapeau, ou plus souvent encore du paragraphe

⁵⁵ Toutes les formules de « signature » ne comportent pas ce trait « parole » : *Par Npr* indique autant le $L-l_1$ d'un entretien que l'auteur d'un article ordinaire ; c'est alors le « propos recueillis » final qui explicite ce trait « parole ».

introduceur: le rapport à l'étiquette de ce qui suit s'apparentant alors à celui de l'apposition comme construction du DD⁵⁶.

(b) Si nombre d'entretiens (un tiers environ de notre échantillon, ce qui n'a certes pas valeur de « statistique », mais d'indication) ne comportent pas cette catégorisation, en revanche, de façon régulière⁵⁷, c'est un florilège de formes (RDA) de *représentation du discours de l₂* que l'on observe dans les sections titre(s)+chapeau et paragraphe d'introduction de nos textes, fonctionnant comme *annonce* du composant propos qui suit.

Ce sont d'une part des énoncés entre guillemets, DD très majoritairement sans indication de source, prélevés dans le corps des propos recueillis de l₂ comme « accroche » — selon le classique modèle journalistique, bien au-delà du genre entretien —, qui apparaissent (dans la moitié des textes environ), ainsi que (nettement moins souvent, et dans des entretiens longs) dans les marges du texte.

D'autre part, aux côtés de ces citations en tête de texte ou, de façon dense, dans le paragraphe d'introduction, une riche variété de formes de RDA « non directes »: modalisation en assertion seconde comme *pour l₂, d'après l₂, à l'en croire...* et, systématiquement discours indirect au sens large⁵⁸, tels

l₂ dénonce dans son dernier ouvrage; se livre sans retenue;nous conte; brosse le portrait de; explique sa

⁵⁶ De la forme *Nparole*: « ... », comme dans

Déclaration du nouveau député: « Aujourd'hui, je suis heureux... »

⁵⁷ Une seule exception (*Elle* 29-08-2014) dans notre corpus, parmi les réalisations « normées » du genre, un entretien bref dont les trois échanges ne sont précédés que du nom de l₂ (Cédrix Klapisch) et de quelques lignes d'information au sujet d'une création récente.

⁵⁸ C'est-à-dire incluant tout l'ensemble — fluctuant quant à sa délimitation, peu consensuelle — des formes dites « narrativisées », cf. Authier-Revuz (à paraître).

position/son évolution; a toujours dit que; admet volontiers;
se raconte comme il peut; défend son livre; expose dans un
rapport; revient sur ses utopies; accepte de revenir sur;
analyse; examine; interroge; etc.

On voit que, si dans le composant propos, la présence du L — énonciateur de l'ensemble du texte — s'efface dans un statut de simple enregistreur des propos de l_1/l_2 le composant cadrage, en revanche, est le lieu où L exprime son point de vue sur cet échange et, notamment, les propos de l_2 — en les contextualisant à son gré, en les catégorisant (*dénonce, soutient, admet...*), en les résumant, et cela même dans les DD qui y figurent; dès lors qu'elles sont citées dans le cadrage, en effet, les paroles de l_2 , reproductions à l'identique de fragments des « propos recueillis » y résonnent autrement, sélectionnées, détachées, emphatisées — loin de « l'enregistrement » affiché dans le composant propos — par la lecture interprétative de L.

3 Conclusion

On a vu comment, à l'aide de traits différentiels, il est possible d'établir une première caractérisation du genre discursif de l'entretien dans un ensemble regroupant des genres discursifs caractérisables comme « genres de la RDA ». Cette première caractérisation peut ensuite être affinée dans le cadre d'une approche qui, envisageant l'entretien comme forme de « DD textuel », permet de déployer la complexité d'un genre discursif qui apparaît comme « simple » au premier abord.

Complexité énonciative en tout premier lieu, qui se fonde sur une configuration paradoxale dans laquelle L, origine de l'énonciation, et, à ce titre, « metteur en scène » de l'entretien qu'il représente dans son intégralité, s'efface au profit de l₂ qui, lui, est mis en pleine lumière.

Complexité en termes de normes et de fortes régularités ensuite régulant le genre de l'entretien à différents niveaux: de celui la composition du texte, et de l'espace typographique de la page, à celui des formes de langue — modalités illocutoires, lexique, syntaxe —, et jusqu'à celui de la ponctuation.

Enfin, nous avons voulu montrer comment, à partir d'un « cœur » prototypique, on pouvait envisager les faits de variations en tant que, sur le mode du continuum, ils définissent un espace de variation *interne* au genre ou qu'ils ouvrent sur l'*extérieur* de genres — plus ou moins voisins — différents.

Corpus

– 70 articles reconnus comme « entretien » relevés dans les publications suivantes des années 2013-2015:

Quotidiens: *Libération* (abr. *Libé*) 12 ; *Le Monde* (*Mde*) 4;

Hebdomadaires d'information et magazines généraux: *Politis* (*Pol.*) 6; *L'Express* (*Exp.*) 6; *Paris-Match* (*Match*) 12;

Hebdomadaires culturels: *Télérama* (*Tel.*) 12; *Inrockuptibles* (*Inrk*) 2;

Magazines féminins: *Marie Claire* (*MC*) 3; *Elle* (*Elle*) 10;

Divers: *Soleil Levant*, journal gratuit (*SL*) 2; *TGV magazine* (*TGV*) 1

– les livraisons suivantes ayant été dépouillées exhaustivement:

Exp. n° 3325, 25-03-2014; *Match* n° 3460, 10/16-09-2015; *Tel.* n° 3378, 08-10-2014; *Elle Spécial Mode*, 23-08-2014.

Références

- ADAM, Jean-Michel. Genres de la presse écrite et analyse de discours. *Semen*, Besançon, n. 13, 2001.
- ADAM, Jean-Michel. Unités rédactionnelles et genres discursifs: cadre général pour une approche de la presse écrite. *Pratiques*, Metz: CRESSEF, n.94, p. 3-18, 1997.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline. *La représentation du discours autre - Principes pour une description*. À paraître.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline. Le discours rapporté. In: TOMASSONE, R. (Ed.). *Grands repères culturels pour une langue: le français*. Paris: Hachette éducation, 2001. p. 192-201.
- CISLARU, Georgeta. *Types et genres du discours médiatique – Approche discursive*. Polycopié cours Master 1^{ère} année F 7L91, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, 2013.
- GENETTE, Gérard. *Seuils*. Paris: Éditions du Seuil, 1987.
- JEANNERET, Thérèse. *La coénonciation en français – Approches discursive, conversationnelle et syntaxique*. Bern, Berlin, Frankfurt/M., New York, Paris, Wien: Peter Lang, Éditions scientifiques européennes, 1999.
- KRAZEM, Mustapha. Représenter les relations entre grammaire et genres de discours: l'exemple des commentaires sportifs. *Linx*, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, n. 64-65, p. 45-68, 2011.
- LOPEZ-MUNOZ Juan-Manuel, MARNETTE Sophie & ROSIER Laurence (Ed.). *Dans la jungle des discours: genres de discours et discours rapporté*. Cadix: Servicio Publicaciones UCA, 2006.
- LORDA, Clara-Ubaldina. La relation de déclarations politiques: hétérogénéité et mise en scène de la parole. *Pratiques*, Metz: CRESSEF, n.94, p. 62-74, 1997.
- MAHRER, Rudolf. *Lire l'oral – Pour une typologie linguistique des représentations écrites de l'oralité (Le cas du français)*. Thèse de Doctorat, Université de Lausanne et Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, 2014.
- MAHRER, Rudolf, et TUOMARLA, Ula. Le portrait, un exemple parlant d'oralité dans la presse écrite. In BROTH, Mathias, FORSGREN, Mats, NOR'ÉN, Coco, & SULLET-NYLANDER, Françoise (Ed.). *Le français parlé des médias*. Actes du colloque de Stockholm 8-12.6.2005. Acta universitatis stockholmiensis, Romanica Stockholmiensia 24. 2007. p. 491-502.
- MAINGUENEAU, Dominique. Retour sur une catégorie: le genre. In ADAM, Jean-Michel & BOUACHA, Magid Ali (Ed). *Textes et discours: catégories pour l'analyse*. Dijon: Ed. U. Dijon, 2004. p. 107-118.
- PÉTILLON-BOUCHERON, Sabine. *Les détours de la langue: étude sur la parenthèse et le tiret double*. Paris-Leuven: Peeters, 2002.
- RAULT, Julien. *Poétique du point de suspension. Valeur et interprétations*. Thèse de Doctorat, Université de Poitiers, 2014.

VÉRON, Eliseo. Presse écrite et théorie des discours sociaux: production, réception, régulation. In CHARAUDEAU, Patrick (Ed.). *La presse, produit, production, réception*. Paris: Hatier, 1988.

Recebido em 10/12/2015. Aprovado em 16/12/2015.